



Loyers non encaissés par le propriétaire

Par **Olivier590**, le **02/07/2010** à **15:12**

Bonjour,

Je suis étudiant, et vérifiant mes comptes de l'année universitaire, je me suis rendu compte que mon propriétaire n'avait pas encaissé depuis Novembre les chèques de loyer que je lui avait remis dans une boîte aux lettres prévue à cet effet.

De plus, ce même propriétaire n'est jamais venu me réclamer son dû : aucun appel téléphonique, aucune lettre écrite.

Je suis sur le point de résilier mon bail et je ne sais pas quoi faire, sachant qu'il serait impossible pour moi de payer l'intégralité de la somme en une fois ...

Pouvez-vous m'aider ?

Merci d'avance,

Olivier.

Par **dobaimmo**, le **03/07/2010** à **17:53**

bonjour

je ne comprends pas bien le problème :

vous avez depuis novembre fait des chèques qui n'ont pas été encaissés mais vous avez dû en tenir compte dans votre compta je suppose ?

si vous en avez tenu compte, vous n'avez pas utilisé les sommes correspondantes

si vous n'en avez pas tenu compte : vous avez un problème de gestion mais le loyer étant dû par vous tous les mois, c'est Votre problème.

vous voulez partir : n'oubliez pas de résilier dans les règles et sûrement pas en mettant votre préavis dans la boîte en question :)

cordialement